



Comité des fêtes de Cunelières
23 rue des orgues
90150 CUNELIERES
Courriel : comite.fetes.cunelieres@gmail.com

Tél : 06 80 37 39 90

INSCRIPTION VIDE GRENIER DE CUNELIERES

- Les demandes d'emplacement sont prises en compte après paiement (**10€ les 5 mètres particulier**)(**25€ les 5 mètres professionnel**). Les exposants se verront attribuer leur emplacement à leur arrivée le dimanche matin. Suite aux contraintes du tri sélectif, les exposants s'engagent à laisser leur emplacement propre et sans déchet à leur départ (tout contrevenant pourra être poursuivi).
- Les exposants s'engagent à ne pas vendre de produits consommables sur place, tant solides que liquides. • Les exposants s'engagent à respecter et faire respecter à leur stand les restrictions sanitaires en vigueur.
- Les exposants peuvent **arriver dès 6H**.
- Les stands doivent être **mis en place pour 7H**. (Passé cet horaire, l'organisateur se réserve le droit de réattribuer l'emplacement sans remboursement du droit de place)
- La circulation des véhicules est interdite dans l'enceinte de la manifestation de 7H à 17H.
- Un parking pour véhicules sera dédié aux exposants sur le stand.
- Un café sera distribué ainsi qu'un sac poubelle.
- **Tout problème est à signaler aux responsables à la buvette.**

Restauration sur place et buvette toute la journée.

Vente de boissons et casse-croûtes

Organisateur : COMITÉ DES FÊTES DE CUNELIERES

Adresse de retour de l'inscription: 23 RUE DES ORGUES 90150 CUNELIERES

INSCRIPTION VIDE-GRENIERS

Se déroulant le 11 MAI 2025 à Ville : CUNELIERES

Je soussigné(e),

Nom:..... **Prénom:**.....

(Si professionnel : Représentant la Société/Association/., (Raison sociale).....

N° de registre du commerce/des métiers : de dont le siège est au (adresse): ayant la fonction de

Adresse :

CP **Ville**

Tél. **Email :**

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le **par**

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- Etre soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce.

- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal) Fait à le

Ci-joint règlement de _____ € pour l'emplacement pour une longueur de _____ mètres à l'ordre de COMITE DES FETES DE CUNELIERES (Inscription à envoyer au comité des fêtes; 23 rue des orgues 90150 Cunelières)

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation.

Signature